



Projet SMAP "Sensibilisation et création d'un cadre politique favorisant l'intégration de l'environnement et du développement avec l'accent sur la gestion intégrée des zones côtières"

RAPPORT DE L'ATELIER POUR PRESENTER LA FICHE D'ORIENTATION GIZC NATIONALE

(Rabat, le 8 mai 2007)

SMAP III/2007/WR1/FRA
MATEE - CAR/PAP
Rabat - Split, mai 2006

ATELIER
POUR PRESENTER LA FICHE D'ORIENTATION GIZC NATIONALE
(Rabat, le 8 mai 2007)

Contexte

1. Le grand projet régional SMAP intitulé "Sensibilisation et création d'un cadre politique favorisant l'intégration de l'environnement et du développement avec l'accent sur la gestion intégrée des zones côtières" comprend deux composantes : la première, traitant de l'environnement et du développement, sera mise en œuvre par le Plan Bleu ; la seconde, focalisée sur les zones côtières, relève de la responsabilité du CAR/PAP et du METAP. L'objectif spécifique de cette dernière est de sensibiliser à l'état des zones côtières et à leur valeur exceptionnelle, ainsi que d'aider les pays participants à renforcer les conditions concourant au niveau national à la mise en œuvre de la GIZC, y compris le cadre politique et juridique.

2. Le volet "définition des éléments-clés d'une politique en matière de GIZC" a pour but de présenter les problèmes qu'affrontent les zones côtières et de faire des recommandations en vue de leur solution. Plus particulièrement, il doit aider à convaincre les décideurs du plus haut niveau politique de l'importance des problèmes côtiers et de la nécessité urgente d'adopter le cours d'action proposée, susceptible de donner l'impulsion à des améliorations.

3. Le contexte actuel au Maroc, en termes de volonté politique et d'initiatives GIZC, semble très favorable aux objectifs du programme SAMP, tel que cela a pu être observé lors des différentes réunions organisées entre le PAP/CAR et le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement. Le Maroc a été le premier des pays participants à préparer une "fiche d'orientation GIZC" et à organiser un atelier national en vue de son présentation et discussion.

4. Cet atelier s'est tenu à Rabat, dans les locaux de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), le 8 mai 2007. Il a été organisé conjointement par la Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (DSPR) du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (MATEE) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM).

5. En plus des représentants des différents ministères et institutions du pays, à l'atelier ont participé des représentants du CAR/PAP et de la Délégation de la Commission Européenne au Maroc. La liste des participants figure en annexe I de ce rapport, alors que le programme de l'atelier est donné en annexe II.

Ouverture de l'atelier

6. La séance d'ouverture de l'atelier a été marquée par trois allocutions: celle du Secrétaire Général du MATEE (par le Directeur de la DSPR), du Directeur du PAP/CAR et du représentant de la CE, qui ont tous mis l'accent sur l'importance stratégique du milieu marin, et plus particulièrement du littoral, dans le développement socio-économique des pays côtiers, d'où la nécessité de préserver ce potentiel par, entre autres, une gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

7. M. Abdelhay Zerouali, Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques du MATEE, dans sa lecture du discours du Secrétaire Général du MATEE, a mis en exergue l'importance des projets menés dans le cadre de la coopération avec l'UE et le PAM ainsi que les efforts déployés par son ministère dans la lutte contre la pollution des eaux, la

gestion des déchets solides et le renforcement du cadre juridique par la promulgation d'un certain nombre de lois.

8. M. Ivica Trumbic, Directeur du CAR/PAP, a souligné la nécessité d'assurer un développement durable des zones côtières grâce au processus de GIZC qui a déjà fait ses preuves dans d'autres pays méditerranéens à travers des programmes du PAM et en particulier du CAR/PAP, notamment les Programmes d'Aménagement Côtier (PAC). L'importance de la GIZC, a-t-il souligné, a été confirmée par l'élaboration d'un Protocole régional sur la GIZC, actuellement en phase de négociation entre les pays riverains.

9. M. Stefano Corrado, Chargé de programmes auprès de la Délégation de la Commission Européenne au Maroc, a pour sa part souligné l'importance qu'accorde l'Union Européenne à l'intégration de l'environnement dans le développement des Etats et pays tiers et a salué les efforts déployés par le Maroc dans ce sens, qu'il faut appuyer notamment en matière de GIZC qui constitue une garantie de développement durable.

Exposés présentés

10. Les exposés de l'atelier étaient au nombre de six, à savoir :

- Fiche d'orientation GIZC nationale : Pollution côtière ;
- Projet LIFE-Pays Tiers "Destinations" (Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes) ;
- Programme d'Aménagement Côtier (PAC) du PAM pour la zone côtière du Rif Central ;
- SMAP III – Pour une GIZC méditerranéenne : Sensibilisation et cadre politique d'intégration environnement et développement sur les côtes des pays méditerranéens ;
- Programme de l'événement du "Jour de la côte" ;
- Initiative de développement d'un Plan d'action GIZC pour la côte de la province de Nador dans le cadre du programme SMAP III.

11. Le premier exposé, fait par M. Mohamed Menioui, consultant national recruté pour ce projet, a concerné le thème prioritaire sélectionné par le pays pour être abordé dans la fiche d'orientation nationale, notamment la pollution côtière. L'exposé comportait trois volets, à savoir: (a) Situation, tendance et coût ; (b) Faiblesses et menaces ; (c) Options d'orientation.

12. Le Maroc, fort de sa position géographique, constitue un pays maritime par excellence. Ses côtes, caractérisées par des conditions hydrologiques particulières, comportent d'importantes richesses biologiques, halieutiques et paysagères, mais aussi des potentialités considérables pour d'autres activités de développement. Cependant, ce patrimoine est soumis à de fortes pressions (urbanisation, littoralisation, pollutions, tourisme, etc.) qui ne permettent pas de le capitaliser dans des activités de développement durable par une gestion intégrée. La GIZC s'impose donc comme une priorité stratégique, d'une part, pour conserver et valoriser ce patrimoine, mais aussi pour conserver le rôle essentiel du littoral dans le développement socio-économique du pays.

13. La tendance est, malheureusement, à la dégradation, la surexploitation, etc. et il en découle une forte réduction des ressources, un amenuisement des potentialités socio-économiques de la côte et, par conséquent et à la longue, du rôle que pourrait jouer le littoral et la mer dans le développement durable du pays. Les causes en sont nombreuses mais émergent essentiellement de la démographie sans cesse croissante, qui suggère plus d'espace d'urbanisation et, donc, plus de sables et de matériaux, plus d'industrialisation, plus de déchets en mer, plus de littoralisation, etc. car, dans la majorité des cas, les nuisances créées sur la terre-ferme finissent toujours par atteindre la mer et agir sur ses potentialités.

14. Ces dégradations ont un coût et ce coût est très fort : plus de 4% du PIB national, insupportable par un pays en développement comme le Maroc, alors qu'avec une GIZC et une gestion rationnelle des ressources et une bonne gouvernance, ces sommes colossales perdues dans ces phénomènes de dégradation pourraient aider le pays à la réalisation de nombreux projets de développement. Il y a, certes, de nombreux chantiers menés dans le pays pour remédier à cette situation qui sont soit à caractère horizontal et intégrateur, soit à caractère spécifique et sectoriel. Ces chantiers constituent tous des germes de changement par rapport à une situation et par rapport à une époque où l'environnement n'avait qu'une importance minime.

15. Ces changements ne sont pour nombre d'entre eux que des projets, mais les autorités compétentes ont préparé un certain nombre d'instruments pour leur concrétisation. Parmi ces instruments, citons à titre d'exemple: l'Initiative Nationale de Développement Humain, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, le Fonds National de Protection de l'Environnement, le Fonds de Développement Rural, le FODEP, la Coopération technique et financière, bilatérale et multilatérale, etc.

16. A la fin de son exposé, M. Meniuoi a souligné qu'une GIZC ne peut être réalisée que si elle se s'appuie sur la multisectorialité et la pluridisciplinarité. Il a proposé des pistes de réflexion dans ce sens, qui concernent : la valorisation de toutes les ressources, la préservation du patrimoine marin et côtier, la mise en place d'instruments juridiques et institutionnels spécifiques, le développement du partenariat et de la coopération pour le renforcement des capacités GIZC.

17. A l'invitation du MATEE, soucieux de garder des synergies entre les différents projets internationaux qu'il chapeaute, M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission auprès du PAP/CAR, a présenté le projet "Destinations" (Développement de stratégies pour un tourisme durable dans les nations méditerranéennes). C'est un projet financé dans le cadre du programme LIFE - Pays Tiers, dont bénéficie le CAR/PAP avec ses partenaires le WWF MedPO, le CAR/Info et des institutions nationales des pays participants, à savoir le MATEE au Maroc, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) en Algérie, et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) en Tunisie.

18. Les sites concernés par le projet dans ces trois pays sont Mont Chenoua - Cap Djinet (Algérie), le Rif central (Maroc) et le Cap Bon (Tunisie). L'objectif du projet est de promouvoir une planification et une gestion durables du tourisme dans les zones côtières du Sud méditerranéen, avec comme supports des outils d'aide à la décision, des directives à l'intention des promoteurs touristiques, le renforcement des capacités, la sensibilisation au tourisme durable. Les activités du projet sont nombreuses, mais peuvent être résumées en : (a) l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) et l'élaboration d'une stratégie de développement du tourisme dans les zones du projet ; (b) l'élaboration des directives pour les investissements durables dans le tourisme ; (c) le montage de projets de démonstration en vue d'obtention d'un certificat Ecolabel ou ISO 14001; (d) l'implication des collectivités locales et le renforcement des capacités ; (e) la communication et la diffusion des résultats du projet dans les pays participants et à travers la région méditerranéenne.

19. Le troisième exposé a toujours été fait par M^{me} Skaricic et il a concerné le Programme d'Aménagement Côtier pour la zone côtière du Rif central (PAC-Maroc), un projet s'inscrivant dans le programme du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). Les objectifs du PAC-Maroc consistent, d'une part, à contribuer au développement de la population locale sur des bases respectueuses des valeurs naturelles et culturelles et, d'autre part, à préserver les ressources naturelles et culturelles d'une zone qui en est encore riche.

20. Les activités prévues dans le cadre de ce programme correspondent en fait à une activité fédératrice porteuse de la stratégie de développement durable, constituée d'une stratégie destinée à mettre en œuvre la gestion intégrée des zones côtières dans la perspective de développement durable et d'un plan d'actions pour mettre en œuvre cette stratégie. D'autres activités sont également prévues ; elles sont sectorielles et portent sur des problématiques identifiées lors de la phase diagnostic. Il s'agit principalement : du développement du tourisme durable (où les résultats du projet "Destinations" fourniront un intrant direct), de la protection des sites sensibles naturels, de la protection et la valorisation du patrimoine historique et culturel. Les activités de la phase "après-PAC" programmées concernent : la mise en œuvre des actions préconisées par le PAC, le suivi et l'évaluation des progrès et des impacts du processus GIZC, l'utilisation des résultats du PAC au niveau du PAM (capitalisation).

21. L'exposé intitulé "SMAP III – Pour une GIZC méditerranéenne : Sensibilisation et cadre politique favorisant l'intégration de l'environnement et du développement sur les côtes des pays méditerranéens" a été fait par M. Yves Henocque, consultant international recruté par le CAR/PAP pour ce projet. Il a porté sur les objectifs du programme SMAP III qui se résument en : (a) Intégration environnement/développement ; et (b) Gestion Intégrée des zones côtières. Le projet, qui s'étend jusqu'en 2008, s'adresse aux décideurs et aux autorités gouvernementales dans un certain nombre de pays de la Méditerranée dont le Maroc.

22. Ce projet, comme il a été précédemment mentionné, aspire à des "changements significatifs des politiques, des institutions et des pratiques de gestion actuelle" et ce, en optant non pas à une stratégie unique spécifiquement orientée sur les activités côtières mais un cocktail de stratégies concernant : la gestion durable des pêcheries, une gestion locale des ressources côtières, une bonne gestion de la biodiversité et des aires protégées, la lutte contre diverses formes de pollution, la gestion de l'eau, la gestion des bassins versants, l'élévation du niveau de la mer et les changements climatiques, etc. Toutes ces thématiques constituent des ingrédients de la GIZC dont les deux principaux piliers sont : l'information et la connaissance, et la bonne gouvernance.

23. Partant de là et selon les conditions nationales et locales, on peut procéder à une gestion adaptative qui suppose l'intégration des connaissances et la participation de la société civile, ainsi que l'adoption d'arrangements institutionnels qui s'imposent. La GIZC est une garantie d'un futur meilleur. Toutefois, pour y arriver, il importe de travailler ensemble au travers des différents secteurs et niveaux de gouvernement, avec la société civile et les communautés côtières, afin d'anticiper sur les développements futurs, de prendre l'initiative pour en minimiser les effets négatifs, de saisir les opportunités de gestion durable des ressources côtières et d'améliorer la qualité de vie des résidents comme des visiteurs. Ce futur a une vision, qui consiste à faire du littoral un système caractérisé comme suit : résilient, productif, diversifié, singulier, attrayant et en bonne santé.

24. La GIZC n'est par une "stratégie-clé en main", a souligné M. Henocque, mais un processus long et progressif qui consiste à : (a) développer une vision en fonction des problématiques posées ; (b) développer une stratégie pour concrétiser cette vision; (c) développer les capacités pour répondre aux besoins des différents facteurs chargés de la mise en œuvre de la stratégie ; (d) tester localement ; (e) faciliter le changement d'échelle et le transfert ; (f) assurer la durabilité ainsi que le suivi et la certification GIZC.

25. La présentation portant sur le programme de l'événement du "Jour de la côte", a été faite par l'ONG locale "FUED" qui a relaté les conditions de sa célébration. Il s'agit d'une manifestation à l'échelle du pays, coordonnée par "FUED" en tant que partenaire local du programme SMAP III au Maroc. L'objectif global du "Jour de la côte" est de sensibiliser les populations "côtières" sur l'importance de la côte, les menaces qui pèsent sur ce milieu et,

surtout, l'importance de la mise en place d'une gestion intégrée. Les objectifs spécifiques versent également dans la question de sensibilisation, mais au niveau local et sur des points précis dont l'urgence de la protection des zones côtières, l'utilité de la GIZC à des fins socio-économiques, etc. Les groupes-cibles sont principalement les populations locales, le tissu associatif ainsi que les décideurs locaux et administrations concernées par la zone côtière. Les activités prévues sont diverses et consistent notamment à organiser des rencontres (séminaires et ateliers), des sorties de terrain, des formations au profit du corps enseignant, ainsi que la désignation d'ambassadeurs honorifiques de la côte. Par là, on s'attend à ce que les populations prennent conscience de l'importance des zones côtières et qu'elles s'impliquent pleinement dans la conservation et la valorisation du domaine maritime en général et de la zone côtière en particulier.

26. La dernière présentation, intitulée "Initiative de développement d'un Plan d'action GIZC pour la côte de la province de Nador dans le cadre du programme SMAP III", faite par M. Abdellatif El-Khattabi, a mis en relief les détails de ce projet financé par l'Union Européenne et qui concerne le littoral oriental de la Méditerranée marocaine regroupant 9 centres urbains. Les enjeux de ce projet sont multiples, mais les plus importants demeurent ceux concernant la démographie, asphyxiante à Nador, et l'environnement dans la mesure où la lagune de Nador constitue l'un des points noirs en matière de pollution. Le foncier, l'érosion, la surexploitation, etc. comptent parmi les autres enjeux. Tous ces enjeux plaident en faveur de la mise en place d'une GIZC qui viserait principalement un rapprochement de diverses politiques affectant le littoral de la zone, ce qui permettrait l'élaboration d'un Plan d'action GIZC en harmonie avec les besoins locaux du développement durable.

27. Dans le cadre de ce projet, nombreuses activités peuvent être considérées comme "réalisées" dont : (a) Diagnostic et état des lieux en ce qui concerne les données et les informations scientifiques et techniques ; (b) Analyse des parties prenantes ; (c) Analyse juridique et institutionnelle ; (d) Plan de communication ; (e) Evaluation paysagère des plages ; (f) Classification des plages et aires de baignades (BARE). Cependant, d'autres activités sont prévues dont la plus importante est l'élaboration du Plan d'action GIZC, en s'appuyant sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces identifiées dans divers sites sur la base du diagnostic effectué.

Synthèse des débats

28. Les présentations précitées ont suscité un large débat sous forme de questions, de remarques et de compléments d'informations sur la zone côtière méditerranéenne marocaine et le concept de GIZC. L'essentiel des interventions peut être résumé comme suit :

- L'état des lieux du littoral a été fait et refait et sa dégradation ne cesse d'augmenter alors que les gestionnaires, sous la pression sociale, se focalisent sur le développement économique au détriment de la dimension environnementale. Or, la dégradation de l'environnement engendre aussi des coûts qui ne font que s'accroître. En réponse à cette situation alarmante, des initiatives sont entreprises tels que les programmes nationaux de dépollution, notamment les programmes d'assainissement solide et liquide qui viennent d'être présentés au Conseil National de l'Environnement et des projets GIZC menés dans le cadre de la coopération régionale en Méditerranée.
- La nécessité a été soulignée de tenir compte des travaux touchant au littoral menés par d'autres départements dont ceux de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme, de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Eaux et Forêts, etc., et d'arrêter des visions globales et unifiées couvrant tout le littoral marocain sur la façade méditerranéenne mais aussi atlantique.

- L'approche de l'intercommunalité devrait être encouragée par une large sensibilisation des acteurs locaux.
- Il faudrait saisir l'opportunité de l'existence de plusieurs chantiers nationaux relatifs au littoral et des stratégies en matière de biodiversité, de sensibilisation et d'éducation, pour désigner un organe de coordination et de gestion du littoral, le département de l'environnement étant le mieux placé pour jouer ce rôle.
- Le besoin a été souligné de développer des applications multi-échelles et un transfert d'expériences vers d'autres zones du littoral.
- Le choix des zones pour la mise en œuvre des projets GIZC présentés lors de cette réunion s'est basé sur divers critères tels que l'ampleur des pressions, l'importance de la valeur naturelle des sites, leur aspect représentatif permettant de reproduire les résultats sur d'autres zones.
- La possibilité de bénéficier d'un financement par la BEI (Banque Européenne d'Investissement) pour des projets pilotes de dépollution a été communiquée.
- La contribution de l'université et d'autres centres de formation ainsi que des ONG dans les domaines de la formation et de la recherche en matière d'environnement a été considérée cruciale et sollicitée par plusieurs participants.

Clôture de la réunion

29. Dans son allocution de clôture, le Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques du MATEE, a remercié tous les participants pour leur intérêt en soulignant le caractère constructif des commentaires et la nécessité de la contribution de tous - décideurs, populations et acteurs nationaux, à ce chantier ouvert qu'est la GIZC.

▪ Direction de l'Aménagement du Territoire :

M^{me} Latifa NEHNAHI
Chef de Services

Tél : 037 66 10 60/060 39 29 85
Fax : 037 66 14 69
E-mail : l.nehnahi@matee.gov.ma

M. Mounir HAKKOU
Cadre

E-mail : monhak@yahoo.fr

2. Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la Région de Tanger-Tétouan

M. Lhoussaine KHIDOUR
Inspecteur

Tél. : 039 94 00 22
Fax : 039 94 00 07
E-mail : TAWTET@menara.ma

3. Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la Région de Taza-Al Hoceima-Taounate

M^{me} Salma BENKADDOUR
Ingénieur

Tél : 039 84 15 51
Fax : 039 84 15 52
E-mail : irate15@hotmail.com

4. Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la Région de l'Oriental

M. Rahhal MAAROUF
Inspecteur régional

Tél : 036 68 65 66
Fax : 036 68 65 55
E-mail : irateo@yahoo.fr

5. Direction de la Recherche et de la Planification de l'Eau

M. Abdelaziz ELHOJJAJI
Administrateur

Tél : 037 77 87 27
Fax : 037 77 60 81
E-mail : elhoujjaji@water.gov.ma

6. Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification

M^{me} Hayat MESBAH
Chef de Service de la Conservation
de la Faune et de la Flore Sauvage

Tél : 037 67 42 70
Fax : 037 67 26 28
E-mail : mesbah.ef@caramail.com

7. Administration du Génie Rural (Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes)

M. Mahjoub LAHRACH
Chef SAF

Tél : 037 75 07 06
Fax : 037 75 00 15
E-mail : mahjjoub@yahoo.fr

8. Département des Pêches Maritimes (Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes)

M. Larbi SBAI

Tél : 037 68 82 60
Fax : 037 68 82 99
E-mail : sbai@mpm.gov.ma

M. Nour Dine CHAKOUK
Ingénieur d'Etat

Tél : 037 68 82 02
Fax : 037 68 82 15
E-mail : chakouk@mpm.gov.ma

9. Institut National de Recherches Halieutiques

M. Samir BENBRAHIM
Chef de Laboratoire

Tél : 0222 02 49
Fax : 022 26 69 67
E-mail : benbrahim@inrh.org.ma

10. Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, Ministère de l'Equipeement et des Transports

M. Rachid HALIM
Chef de Service Protection du Littoral

Tél : 037 75 57 58
Fax : 037 75 00 11
E-mail : halim@mtpnet.gov.ma

11. Direction des Aménagements et des Investissements (Département du Tourisme)

M^{me} Naoual BELLILE
Ingénieur d'Etat

Tél : 063 29 05 88/
Fax : 037 57 78 85
E-mail : nbellile@tourisme.gov.ma

M. Mohammed EL HANOUNI
Architecte

Tél : 061 20 25 05
Fax : 037 57 78 85
E-mail:melhanouni@ tourisme.gov.ma

12. Direction de l'Urbanisme, (Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme)

M^{me} Ilham QARQORI IDRISSE
Architecte

Tél : 063 11 75 19
E-mail: idrissiilham@yahoo.fr

13. Direction des Sciences, (Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique)

M. Ahmed EL HATTAB

Tél : 037 70 31 96
Fax : 037 70 32 20
E-mail : elhattab@enssup.gov.ma

14. Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales

Mme Ilham ZAHIR
Ingénieur d'Etat

Tél : 065 87 19 13

15. Protection Civile

Lieutenant Hatim BENAYAD

16. Gendarmerie Royale

M. Mohamed AOUNI
Service d'Environnement

Tél : 037 68 08 30
Fax : 037 68 08 25

17. Marine Royale

Lt Colonel Abdelouahed DIHAJI

Tél : 066 17 85 51

18. Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs

M. Abdellatif KHATTABI
Professeur

Tél : 061 21 08 54
Fax : 037 86 11 49
E-mail : ab_khattabi@yahoo.com

19. Fondation Nationale « Homme et Nature »

M. Abderrahmane DJOUAI

Tél : 061 19 51 46
Fax : 037 75 20 29
E-mail : adjouai@yahoo.fr

20. ENDA-Maghreb

M. Nicolas HURET
Chargé de Projet

Tél : 037 67 10 61
Fax : 037 67 10 64
E-mail : nicolas.huret@enda.org.ma

21. Fondation Mohammed VI pour l'Environnement

M. Amine AHLAFI
Coordonnateur de Programmes

Tél : 037 65 88 44
Fax : 037 65 55 31
E-mail : a.ahlafi@fm6e.org

22. Asamblea de cooperacion por la Paz ACPP

M. Daniel MAGRIZOS
Coordonnateur Local

Tél : 061 47 83 77
Fax : 036 33 30 63
E-mail : marruecos@acpp.com

23. Association AZIR pour la Protection de l'Environnement Al Hoceïma

M. Hicham BOUZIANE

Tél : 068 94 28 21
Fax : 039 84 17 18

24. Forum d'Urbanisme, de l'Environnement et de Développement

M. El Hadi EL OUARTI
Membre

Tél : 067 38 60 29
E-mail : elouarti01@hotmail.com

M. Ahmed HADDOUCH
Membre

Tél : 067 65 85 19
E-mail : ahmed.hadd@gmail.com

25. La MAP Maghreb Agence Presse

M^{me} Amina EL HOUARI
Journaliste

Tél : 062 44 99 92
E-mail : ammouna272@hotmail.com

26. Union Européenne

M. Stefano CORRADO
Chargé de Programmes
Délégation de la CE au Maroc

Tél : 037 57 98 19
Fax : 037 57 98 10
E-mail : stefano.corrado@ec.europa.eu

27. Programme SMAP

M. Mohamed YACOUBI SOUSSANI
Consultant

Tél : 063 05 54 69

M. Etienne BAIJOT

E-mail : etienne.baijot@to-smap.com

28. PAP/CAR

M. Ivica Trumbic
Directeur

Tél : 00 385 21 340471
Fax : 00 385 21 340490
E-mail : ivica.trumbic@ppa.htnet.hr

M^{me} Zeljka SKARICIC
Chargée de mission

Tél : 00 385 21 340476
Fax : 00 385 21 340490
E-mail : zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

M. Yves HENOCQUE
Consultant

Tél : (66) 60 52 81 64
Fax : (66) 56 13 132
E-mail : passeurmode@yahoo.com

M. Mohamed MENIOUI
Consultant

E-mail : men_oya@yahoo.com

ANNEXE II

Ordre du jour

- 09h30-10h00 Ouverture de la réunion
- Allocution de M. A. Zerouali, Directeur de la Surveillance et de la Prévention des Risques, MATEE
 - Allocution de M. I. Trumbic, Directeur du CAR/PAP
 - Allocution de M. S. Corrado, Représentant de la Commission Européenne
- 10h00-10h15 Présentation de la composante marocaine du projet SMAP III (M. M. Menioui, consultant national)
- 10h15-10h30 Présentation des projets qui seront réalisés en partenariat avec le PAP/CAR (M^{me} Zeljka Skaricic, Chargée de mission au PAP/CAR)
- Projet "Destinations" relatif au développement de stratégies pour un tourisme durable dans les pays méditerranéens
 - Programme d'Aménagement Côtier pour la zone côtière du Rif central du Maroc
- 10h30-10h45 Pause café
- 10h45-11h00 Présentation du projet SMAP III (M. Y. Henocque, consultant régional)
- 11h00-11h15 Présentation du programme de l'événement du "Jour de la côte" (Association FUED-Nador)
- 11h15-11h30 Présentation du projet PAC-Nador (SMAP III) (M. A. Khattabi, Consultant national)
- 11h30-13h00 Débat